

Pour diffusion immédiate

Entente commerciale entre le gouvernement du Québec et la CDPQ
Brossard se réjouit de l'annonce faite ce matin

Brossard, le 13 janvier 2015 – La Ville de Brossard salue avec grand enthousiasme l'annonce faite ce matin par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, concernant la conclusion d'une entente commerciale entre le Gouvernement et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Selon l'entente dévoilée, la CDPQ pourra mettre en œuvre des projets d'infrastructure spécifiques et majeurs pour tout le Québec.

Brossard se réjouit que le Gouvernement, dans une période économiquement difficile, innove et sorte des sentiers battus afin de trouver des moyens pour la réalisation de projets structurants en transport en commun. « C'est tout le Québec qui en sortira gagnant », a indiqué le maire de Brossard, Paul Leduc.

La Ville de Brossard est particulièrement heureuse de constater que, parmi les projets qui ont été ciblés lors du dévoilement de l'entente, celui d'un nouveau système de transport collectif, qui sera instauré sur le nouveau pont Champlain, figure au premier plan. Le système actuel de voies réservées pour autobus ne correspond plus aux besoins grandissants des usagers et il est clair qu'un système de transport collectif moderne et efficace permettra de créer un lien rapide, sécuritaire et en phase avec le 21^e siècle.

« Depuis plus de 20 ans, je suis un fervent promoteur d'un SLR pour le pont Champlain. Cette conviction s'est plus que jamais raffermie lors de l'annonce de la construction du nouveau pont en 2011. Aujourd'hui, l'annonce du premier ministre Couillard vient confirmer l'importance et la nécessité d'aller de l'avant. Je suis très heureux, non seulement pour les citoyens que je représente, mais aussi pour tous ceux de la Rive-Sud et de région métropolitaine », a conclu le maire Paul Leduc.

– 30 –

Source : Alain Gauthier, directeur
Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6355